

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école du Boisé, tenue le 17 mars 2026, à 18 h 30, au salon du personnel de l'école.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher	Parent, président
Madame Caroline Caralexidis	Parent
Madame Marie-Christine Jean	Parent, vice-présidente
Monsieur Mathieu Raymond	Parent, substitut
Monsieur Jean-François Audy	Enseignant
Madame Anne Volet	Enseignante
Monsieur Louis Munger	Employé de soutien, substitut (Céline St-Amant)
Madame Julie Vallée	Employée de soutien

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Monsieur Mathieu Chamberland	Directeur
Madame Sonia Gagnon	Secrétaire d'école

SONT ABSENTS :

Madame Céline St-Amant, employée de soutien
Madame Stéphanie Mete, parent et représentante au Comité de parent

1. Constat du quorum et ouverture de la séance

Charles-Antoine Godue Faucher, président, souhaite la bienvenue à tous les membres. Il fait constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 34.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Julie Vallée l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ132-2025-2026-29 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2026

3.1. Suivi au procès - verbal

Le président demande aux membres si tous ont effectué la lecture de celui-ci au préalable.

Il est proposé par Louis Munger, l'adoption du procès-verbal du 27 janvier dernier tel quel.

CÉ132-2025-2026-30 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

3,2 Correspondance

La direction indique avoir reçu de la publicité de « Photo plus » seulement.

4. Parole au public

Aucun public n'est présent.

5. Points de décision et d'adoption

5.1. Acte d'établissement

La direction présente l'acte d'établissement reçu pour l'année scolaire 2026-2027 par le Centre de services scolaires. Celui-ci indique que l'école du Boisé revient à l'ordre d'enseignement préscolaire et primaire seulement.

Interrogation d'un membre quant à l'indication ou pas sur celui-ci concernant les contrats de fin de journée et des fins de semaine par la Ville de Carignan. Le président du CÉ répond à cette interrogation avec les connaissances acquises des années antérieures.

Il est proposé par Caroline Caralexidis l'adoption de l'acte d'établissement 2026-2027 tel que présenté.

CÉ132-2025-2026-31 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Règles de fonctionnement du SDG - 2026-2027

La direction invite Julie Vallée à présenter les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027. Une seule modification est apportée au document de base, soit l'heure de fermeture du service de garde qui sera dorénavant à 17 h 45. Cette modification permet une économie de 3 000 \$ sur les salaires des éducatrices. Et puis, il est rare que les parents viennent chercher leur enfant entre 17 h 45 et 18 h. À cet effet, d'autres services de garde du secteur suivent ou ont déjà ajusté.

Il est proposé par Louis Munger l'adoption des règles de fonctionnement du SDG 2026-2027 tel que présentées.

CÉ132-2025-2026-32 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Points d'échange et d'informations

6.1. Cohabitation du Boisé avec ÉSC

Depuis la semaine de relâche, les jeunes du secondaire ont eu l'autorisation de sortir du terrain de l'école. Cela a engendré dans les premiers jours, des plaintes pour des attroupements dans les rues et dans le voisinage. Certains jeunes ont été dépenser leur énergie en allant sonner aux portes des maisons voisines et à s'enfuir par la suite. D'autres, ont malheureusement effectuer du vandalisme. Les directions des deux paliers ont invité le voisinage à signaler la situation auprès des autorités policières. Par la suite, la direction du Campus a effectué deux tournées de classe pour réexpliquer les règles et les comportements à adopter à tous les élèves du Campus. Les suivis d'élèves sont faits avec l'école secondaire de Chambly. Il est possible des les rejoindre aux coordonnées disponibles sur le site Web de l'ESC.

6.2. Inauguration du 24 février 2026

La direction indique que la journée de l'inauguration s'est déroulée sous haute surveillance policière, étant donné la présence notamment de M. François Legault, premier ministre du Québec, de Mme Sonia Lebel, ministre de l'Éducation, de M. Jean-François Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministre de la Langue française et député de Chambly, de M. Patrick Marquès, maire de Carignan, de Mme Nathalie McDuff, directrice générale intérimaire du CSSP, ainsi que de représentants de l'école, du CA et du CSSP. L'inauguration a eu lieu au gymnase de l'école. Des élèves y ont effectué des prestations de jonglerie et de chant. Par la suite, la délégation politique s'est rendue dans une classe de 6^e année où des échanges ont eu lieu entre les élèves et M. Legault.

6.3. Organisation scolaire 2026-2027

La direction informe les membres sur le nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2026-2027. La direction indique également l'ouverture de quatre nouvelles classes spécialisées d'ordre primaire, soit 2 classes « Accès + » pour le CSSP et deux autres classes à mandat régional pour des élèves ayant des déficiences intellectuelles modérées à sévères avec TSA pour la région de la Montérégie. Ces élèves proviendront de différentes villes situées sur le territoire du CSSP. À cet effet, les services professionnels seront bonifiés à l'école du Boisé pour 2026-2027.

6.4. Résultats – Campagne de financement « Perfection »

La direction indique les résultats des profits lors de la campagne de financement avec la compagnie Perfection qui s'est tenue du 2 au 31 mars 2026. Les profits sont de 3 910, 80 \$ pour des ventes totales de 9 777, 00 \$, soit 40 %. Au total, 75 comptes vendeurs ont été créés parmi nos 296 élèves et notre personnel.

7. Parole aux divers représentants

7.1. Comité de parents

Comme Madame Stéphanie Mete est absente à la présente séance, nous passons au point suivant.

7.2. Service de garde

Madame Julie Vallée indique ne pas avoir d'autres points à discuter autres que les règles de fonctionnement, discuté plus tôt.

7.3. Parole aux membres

Un membre-parent aimerait une consultation auprès du personnel, des élèves, des parents concernant les besoins ou idées d'aménagement de la cour en lien avec les sommes amassées lors des campagnes de financement (dépôt de 10 % pour le projet « cour d'école »). Il se questionne quant à la durée que pourrait prendre le projet et si un partenariat pouvait avoir lieu avec un organisme ou autres.

Un membre-parent amorce un échange en lien avec le sondage annuel remis aux élèves sur leur sentiment de bien-être et de sécurité à l'école. Il aimerait que l'école sonde les élèves quant à leur appréciation ou pas de leur cohabitation avec le Campus. Il est à noter que lors de l'inauguration de l'école du Boisé, le premier ministre du Québec a posé la question aux élèves et tous (*l'élite politique et direction du CSSP*) ont bel et bien entendu le message des élèves à cet effet. De plus, des membres de l'équipe école soulignent que dans le quotidien les élèves n'émettent par leur avis, leur opinion ou sentiment sur la cohabitation, à moins que leur entourage leur en parle.

7.4. Informations de la direction

La direction indique avoir déjà tout traité lors des points précédents

8. Questions diverses

Un parent demande s'il était prévu d'instaurer une activité parascolaire en lien avec les échecs et de mettre en place une caisse scolaire. Il aimerait également savoir si un plan de match est prévu pour la situation avec la pelouse et les treillis sur la cour d'école avec l'arrivée du printemps.

9. Critères de sélection de la direction d'établissement – Année 2026-2027

La direction quitte la séance et le président prend en charge ce point et acheminera la résolution à cet effet à la direction générale du CSSP par la suite.

Le président présente le document de référence en lien avec les critères de sélection de la direction d'établissement et explique ses raisons d'être. Il invite les membres à échanger entre eux et à adopter un ou deux critères des caractéristiques de gestion efficace selon le portrait qui représente le mieux le milieu de l'école du Boisé. Les membres proposent deux critères et ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

CÉ132-2025-2026-33 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Mot de la fin et levée de la séance

Coup de cœur :

La direction souligne et désire remercier les membres de l'OPP pour leur remise de petites douceurs (sucre à la crème et biscuits) à tous les enseignant(e)s lors de la semaine du personnel enseignant.

Louis Munger souligne la belle organisation et le soutien des nombreux parents bénévoles lors du Carnaval d'hiver. Ce fut une belle activité communautaire pour tous.

Caroline Caralexidis souligne que l'inauguration de l'école fut impressionnante.

Le président propose la levée de la séance à 20 h 26.

CÉ132-2025-2026-34 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

SIGNATURES :



Charles-Antoine Godue-Faucher

Président du Conseil d'établissement



Mathieu Chamberland

Directeur